



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

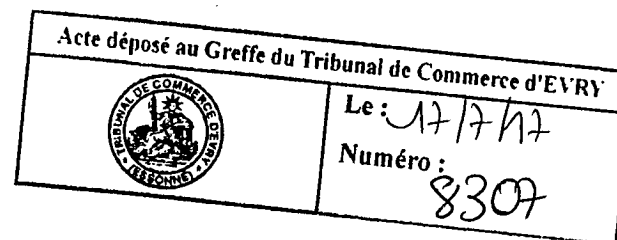
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03815

Numéro SIREN : 798 998 423

Nom ou dénomination : 3 R FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt 8307



SAS 3R FINANCES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
au capital de 10 000 euros
Siège Social : 6 Rue de l'Aubrier
91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
R.C.S. EVRY 798 998 423

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L' EXERCICE ANNUEL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'An deux mille dix-sept,
Le 30 Juin,
à 18 heures,

L'Assemblée Générale se tient, au siège social, les actionnaires ayant été convoqués par Monsieur Rémi RISPAL, Président de la société.

Il est établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire, les pouvoirs des actionnaires étant annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rémi RISPAL en sa qualité de Président de la société.

Le Cabinet 2CARA, représenté par Monsieur Alain JOLIVET, Commissaire aux Comptes titulaire, a été régulièrement convoqué.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Communication des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce passées entre le Président et la société, lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur lesdites conventions et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- la copie des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce passées entre le Président et la société,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet de résolution soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés au Commissaire aux Comptes dans les délais prévus, et que ces éléments d'information ont été tenus à la disposition des actionnaires, 8 jours avant l'assemblée, conformément aux statuts.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président, puis du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion établi par le Président et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, quitus de sa gestion au Président, et décharge de l'accomplissement de sa mission au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 198 326,27 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

Dividendes :+ 198 326,27 €

Par ailleurs, les actionnaires décident de prélever la somme de 1 673,73 € sur le compte « autres réserves » pour la distribuer. La distribution de dividendes s'élève donc à 200 000 €.

Ce dividende de 200 000 Euros sera mis en paiement dans les délais légaux, à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis modifié du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise que le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI est de 200 000 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous rappelons les distributions de dividendes intervenues depuis la constitution de la société :

EXERCICES	DIVIDENDES
31/12/2015	200 000 €
31/12/2014	160 000 €
31/12/2013	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

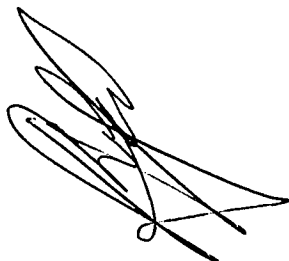
Les actionnaires, après avoir pris connaissance des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce et après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur lesdites conventions, et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par les actionnaires.

Rémi RISPAL



INDIVISION RISPAL

Représentée par
Catherine RISPAL



Régis POTIER



Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3 R FINANCES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>6 RUE DE L'AUBRIER 91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 9 8 9 9 8 4 2 3 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	2 200 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	2 200 000	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	15 864	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	59 614	
	Disponibilités	CF	CG	51 820	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	127 298	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 327 298	1A	2 327 298
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise SAS 3 R FINANCES

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	1 295 094	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	198 326	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	1 504 420	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	200 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	622 878	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	822 878	
Ecarts de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 327 298	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	671 434		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3 R FINANCES				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
		FA	FB	FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
		FJ	FK	FL			
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres Produits (1) (11)			FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	154	
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 553	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-2 553		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	200 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	42	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	200 042		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	200 042		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	197 489		

Désignation de l'entreprise SAS 3 R FINANCESNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	-837
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	200 042
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 716
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	198 326
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	O		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	O		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			
COMMENTAIRE	O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Règlement ANC 2014-03 (PCG)

TABLEAU DES MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Evaluation des immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur cout d'acquisition.

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 200 000			2 200 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 200 000			2 200 000

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'étab., rech. et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.					
Inst. générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total des immobilisations corporelles					
TOTAL GÉNÉRAL					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	15 864	15 864	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	15 864	15 864	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	351 443	200 000	151 443	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	471 434	471 434		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	822 878	671 434	151 443	

COMMENTAIRE

La société intègre fiscalement, à compter du 01/01/2014, la société SAS SCHNEIDER ET CIE.



Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

SAS 3R FINANCES
6 Rue de l'Aubrier
91360 VILLEMORISSON SUR ORGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Exemplaire destiné au Greffe du Tribunal de Commerce

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAS 3R FINANCES", tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Dans nos rapports du 10 juin 2015 relatif à l'exercice 2014 et du 14 juin 2016 relatif à l'exercice 2015, nous avons formulé une réserve en raison de l'absence de provision pour dépréciation des titres de la filiale SCHNEIDER en présence d'une distribution exceptionnelle de dividendes de 1 300 000 € en février 2014.

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres de la filiale restant inférieurs à la valeur des titres, ils n'ont toujours pas fait l'objet à la clôture de l'exercice d'une provision pour dépréciation ramenant la valeur des titres au moins au montant des capitaux propres.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 21 juin 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' with a horizontal crossbar and a vertical stem, followed by a small dot above the stem.

**Pour 2CARA
Alain JOLIVET
Commissaire aux Comptes**

BILAN

En Euros

Commissaire aux Comptes
2e
Séance • Comptabilité • Jurisprudence

BILAN

En Euros

PASSIF	Valeurs au 31/12/16	Valeurs au 31/12/15
Capital	10 000	10 000
dont versé : 10 000		
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	1 295 094	1 335 932
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	198 326	159 162
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 504 420	1 506 094
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
AUTRES FONDS PROPRES (III)		
Dettes financières		
Emprunts & dettes assimilées	200 000	
Autres dettes financières	151 443	481 951
Groupes et associés	471 434	244 861
Autres dettes		
Dettes fiscales et sociales		18 731
TOTAL DES DETTES (IV)	822 878	745 544
TOTAL PASSIF	2 327 298	2 251 637

Commissaire aux Comptes
2016

SAS 3 R FINANCES
COMPTE DE RESULTAT

En Euros

	Du 01/01/16 Au 31/12/16		Du 01/01/15 Au 31/12/15		Variation	
					en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION						
MARGE BRUTE						
Autres achats et charges externes	2 399		1 143		1 256	110
Impôts, taxes et versements assimilés	154		155		-1	-1
CHARGES D'EXPLOITATION	2 553		1 298		1 254,97	-97
Autres produits de gestion courante			3		-3	-100
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 553		-1 295		-1 258	-97
Produits financiers	200 042		160 038		40 004	25
RÉSULTAT FINANCIER	200 042		160 038		40 004	25
RÉSULTAT COURANT	197 489		158 743		38 746	24
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	-837		-419		-418	-100
BENEFICE ou PERTE	198 326		159 162		39 164	20

Commissaire aux Comptes
2CA

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	0		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	0		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			
COMMENTAIRE	0		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Règlement ANC 2014-03 (PCG)

TABLEAU DES MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Evaluation des immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur cout d'acquisition.

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		2 200 000		2 200 000
TOTAL GÉNÉRAL		2 200 000		2 200 000

Commissaire aux Comptes
2CA

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'étab., rech. et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.					
Inst. générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total des immobilisations corporelles					
TOTAL GÉNÉRAL					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	15 864	15 864	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	15 864	15 864	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	351 443	200 000	151 443	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	471 434	471 434		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	822 878	671 434	151 443	

COMMENTAIRE

La société intègre fiscalement, à compter du 01/01/2014, la société SAS SCHNEIDER ET CIE.

Commissaire aux Comptes


IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

☐ Edition de la liste des filiales et participations

Liste des filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu)	160 000	182 045	100 %	234 333
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				